

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SB/FL n° 2016.118

Marmande le 30 mai 2016

## Procès-verbal du conseil municipal du Mardi 17 mai 2016

### Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 10 mai 2016 s'est réuni le mardi 17 mai 2016 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe., MANIER Bernard, CALZAVARA Martine, DUTHEIL Didier, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, CARRERE-GALDIN Nicole, , BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, SPECOGNA Marilyn, MAHIEU Anne, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, , BORDERIE Sophie, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : VALAY Laurence -VERDIER Alain - CORREGES Jacqueline - BRETAGNE Karine - CILLIERES Charles - ANGELY Lydie - CERUTI Michel

Pouvoirs : de Jacqueline CORREGES à Laurence VALAY, de Karine BRETAGNE à Marie Catherine BALLEREAU, de Charles CILLIERES à Joël HOCQUELET, de Lydie ANGELY à Martine CALZAVARA, de Michel CERUTI à Fatima FIGUES

-----

Patrick MAURIN est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

M. Joël HOCQUELET précise qu'il manque une intervention de M. Le maire qui dit avoir toujours voté en bloc les budgets. M.HOCQUELET souhaite qu'elle soit ajoutée.

M. le maire précise que cette intervention sera ajoutée, et avoue humblement avoir vécu cette erreur de jeunesse en 1996/1997.

M. le Maire excuse l'absence de Karine BRETAGNE, qui souffre d'un mal relativement important nécessitant des soins assez prononcés. Mme BRETAGNE a été hospitalisée en neurochirurgie, sa pathologie est suffisamment sévère pour excuser ses absences passées et à venir.

M. le Maire insiste : quand les gens sont absents il ne faut pas critiquer mais essayer de comprendre, tout n'est pas toujours évident. M. le Maire salue le courage de K. BRETAGNE et lui souhaite un prompt rétablissement.

M. le Maire aborde un second point : le projet Centre-ville Cœur de Vie, projet important pour la mandature, il s'agit d'une nouvelle manière d'inventer la ville. La réunion publique s'est très bien passée, très constructive avec une population qui ne souhaite pas revenir en arrière et veut continuer à vivre de cette manière-là. Le sens de circulation a été modifié, préalable à un beaucoup plus vaste chantier pour préparer une ville plus moderne en termes d'habitat, de citoyenneté...

Il s'agit de jeter les nouvelles règles pour l'habitat.

Dossier Scolaire est également le dossier d'actualités avec une prise de position assez tranchée de la part de certains parents d'élèves. Il est important de clarifier la situation. Il existait jusqu'en 2014 un certain fonctionnement par rapport aux mouvements de grève : nous avons essayé de favoriser la situation des familles. Cependant cela était dénué de tout sens, le personnel remplaçant le personnel gréviste était une négation du droit de grève. Alors après avoir engagé un dialogue constructif sur l'ensemble de cette problématique, nous sommes revenus sur cette situation et repris l'ancien système. M. le Maire n'a pas le souvenir d'un quelconque problème avant.

Il s'interroge donc sur les motivations profondes : un intérêt pour certains. Il veut trouver des solutions aux problèmes qui se posent et souhaite organiser une Commission Extra-Municipale de l'Education qui permettrait de rentrer en contact et d'entendre les demandes de ceux qui ne sont pas de l'administration pour avancer dans la réflexion.

Il faut jeter les bases dès la rentrée prochaine et se diriger vers l'intérêt le bien public, des parents, des élèves, et ce avec l'ensemble des acteurs. M. le Maire souligne que la municipalité a reçu les félicitations de l'inspection académique, que l'Education doit être traitée comme elle le mérite. Le personnel encadrant est qualifié auquel on ne peut pas demander de se placer dans une situation de garderie en cas de grève.

Il est normal pour des agents d'exprimer leur droit de grève. Il ne faut pas céder aux ultimatum surtout quand les motivations ne sont pas claires mais il faut à contrario trouver des solutions.

### **Dossier n°1 – Acquisition de deux hangars sur le site de l'ancienne usine CESA.**

P.LABARDIN présente le dossier.

M. le Maire invite les représentants des deux clubs, la Pétanque de l'Esplanade et la Boule Lyonnaise de venir présenter leurs projets.

L'ESPLANADE remercie M. le Maire pour cette invitation. Jusqu'alors ce projet n'était qu'une Arlésienne et devient maintenant un site homologué.

Ce projet était attendu depuis une trentaine d'années, il précise qu'ils sont actuellement le seul club à disposer de trois équipes d'un tel niveau. Cette décision est également profitable pour les commerçants.

19h20 Arrivée de Laurence VALAY.

A.MAHIEU intervient : le coût de l'acquisition est important, il faut être vigilant sur la maîtrise des travaux. Elle précise que comme en Commission ils voteront pour mais appellent à la vigilance sur le coût des travaux.

Les membres du Club sont conscients de l'investissement et proposent de participer bénévolement à la réalisation de certains travaux.

M. le Maire redonne le montant 200 000 € prix hors frais annexe pour les deux bâtiments soit 8000 m<sup>2</sup> couverts. La remise en état s'élèvera à environ 350 000 €. Les travaux vont être réalisés en interne, en régie, les clubs vont également mettre la main à la pâte. Le budget global pour les 2 bâtiments s'élève à 500 000 €.

S.BORDERIE demande confirmation sur l'enveloppe globale intègre bien les 2 bâtiments.

M. le Maire confirme.

LA BOULE LYONNAISE précise que la création de ce boulo-drome permettra d'organiser des compétitions en hiver et en été. Les concours se tiennent tous les jeudis à Villeneuve, Agen, Lectoure, Sainte - Livrade, car ils disposent de boulo-dromes couverts.

A la demande de M. le Maire, il explicite les spécificités des terrains pour la Boule Lyonnaise et précise que maintenant ils vont pouvoir jouer plus régulièrement, organiser des concours, faire venir des gens dans le Marmandais.

19 h 30 – Arrivée d'Alain VERDIER

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 –  
Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°2 – Présentation des conclusions de l'étude de diagnostic pour la restauration des façades de l'église Notre-Dame de Marmande**

L.VALAY présente le dossier et rappelle que la ville de Marmande est propriétaire de quatre monuments classés : l'Eglise Notre Dame, le Cloître, la Chapelle Caillade et le Monument. Chaque année la ville souhaite restaurer, entretenir les monuments historiques.

19h30 Arrivée d'Alain VERDIER.

L.VALAY précise que la DRAC verse des subventions. M.THOUIN architecte à Agen présente le dossier.

Après un état précis des différentes façades de l'édifice M.THOUIN préconise :

- Un travail de purge, et de nettoyage,
- Une intervention pour remplacer les éléments les plus altérés,
- Un ragréage, un nettoyage de la pierre afin de retrouver sa couleur d'origine.
- Une intervention pour les joints et l'étanchéité des vitraux afin d'éviter les entrées d'eau,
- Le remplacement du grillage de protection
- Une intervention plus fine pour le portail pour consolider, afin d'éviter la poursuite de l'érosion.

Ce nettoyage permet de remettre à jour les vestiges. Les vantaux doivent être restaurés à l'atelier.

Un même processus d'intervention est prévu sur la façade Ouest avec une intervention plus spécifique sur le portail. (Pierre éclatée par les gonds du portail).

M.THOUIN donne une estimation sommaire soit un montant global de 432 289 € TTC.

M.GAY s'interroge sur la longévité.

M.THOUIN répond : « pas de nouvelles interventions avant une cinquantaine d'années. »

L.VALAY rappelle qu'une enveloppe de 250 000 € était prévue au budget 2016 et que jusqu'à présent les subventions globales étaient de l'ordre de 80 %. Elle remercie également le suivi et l'expertise apportés par Hervé DE BIDERAN et Laurent THOULOUSE.

M. le Maire a le souvenir que cette église est du style Plantagenêt il demande confirmation.

Pour M. THOUIN, les voûtes sont très bombées, un style qui correspond plus à celui du Nord de la France.

M. le Maire remercie M. THOUIN pour son travail et souligne qu'il est important d'avoir une vision de préservation de notre patrimoine.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

**Prend acte** des résultats de l'étude de diagnostic sur les façades nord et ouest de l'église.

**Dossier n°3 – Centre-ville Cœur de Vie – Approbation des esquisses Cœur de Lion et Place du Marché – suite de la préfiguration du plan de circulation et du schéma de stationnement**

P.LABARDIN présente le dossier et rappelle les objectifs qui sont :

- réaménager les portes d'entrée du centre - ville
- rétablir une échelle intermédiaire entre les boulevards et le noyau médiéval
- articuler la ville, depuis la gare jusqu'à la plaine de la Filhole
- aérer et végétaliser la ville

Il s'agit d'un projet mené en concertation avec l'ensemble des habitants, des commerçants avec la mise à contribution des services et du manager du Commerce Clémence JOYA.

Le premier projet de mise en œuvre concerne le Boulevard Richard Cœur de Lion avec la création d'un escalier et d'un ascenseur, une passerelle pour permettre aux piétons de rejoindre la Filhole.

Il explique que l'idée est de se réapproprier cet espace, créer une liaison entre la Filhole, les remparts et le Centre-ville.

Le second projet concerne la Place du Marché où il s'agit d'optimiser les fonctions de la place, circulation, stationnement, marchés et activités commerciales.

P.LABARDIN précise que cela comporte une suppression des murets de la Place de la Médiathèque avec une réfection de l'escalier et de la rue Clavetière, une requalification de

la place et réfection des Rues de la République et Filhole, une végétalisation de la place avec des bancs, du mobilier pour s'asseoir.

La Place a vocation de recevoir stationnement de véhicules avec un nouveau schéma de circulation et de stationnement. Les changements interviendront dès le 1er juin 2016.

J.HOCQUELET fait une intervention il précise qu' à propos de ce projet important, le nouveau sens de circulation pour améliorer la qualité de vie, ramener les gens en centre-ville, rendre plus attrayant le centre-ville depuis la Filhole, tout ça il en comprend le sens.

Cependant une question les interpelle la fermeture du Boulevard Richard Cœur de Lion.

Vous souhaitez rompre l'itinéraire malin or certains continuent en passant par la rue du Général Brun, or c'est là que l'escalier sort.

J.HOCQUELET souligne que sur le boulevard Richard Cœur de Lion il n'y a pas de lieux de vie, pas de zones d'activités. Il propose de garder Richard Cœur de Lion en un sens vers la Cale en zone de rencontre (priorité piéton) et cela soulagerait le parking de la Filhole.

Il demande la possibilité de voter les 4 esquisses une par une.

M. le Maire ne s'y oppose pas. Il conclut qu'il n'y a pas de détail de tous les éléments mais les entrées de la Rue de la République venant de l'Est ont baissé de 30 à 40 %, la rue Léopold FAYE a augmenté de 30 %. Envisager la rue du Général Brun piétonne ne le dérange pas puisque cela sera un véritable ombilic entre le stationnement et la partie commerciale.

Ce point sera abordé lors de la finalisation des travaux puisqu'ils seront identiques.

M. le Maire souligne qu'il ne souhaite pas aller trop vite dans la piétonisation afin d'analyser les impacts sur les habitants. Concernant le Boulevard Richard Cœur de Lion, M. le maire précise qu'il n'a pas saisi d'éléments tangibles en faveur de cette solution, car de l'autre côté il y a une voie qui peut être individualisée à sens unique et qui peut être sécurisé et faire gagner à la population cet espace du boulevard. Lors de l'exposé des images, les participants aux réunions ont été convaincus. Il existe cinq barrières naturelles avant d'accéder au parking, il faut les réduire.

Les entrants seraient obligés d'emprunter le parking et donc le parcours serait sans conflit car tout serait dégagé.

L'intérêt de cette solution sécuriser la voie du Trec.

Un seul inconvénient est à noter : l'accès au camping - cars. Il faudrait aménager un accès entre l'intérieur du parking et le rond-point.

A.MAHIEU s'interroge sur le temps de stationnement gratuit actuellement à 1h30 et il passe à 45 mn.

M. le Maire confirme que cette harmonisation a été faite à la demande des commerçants, c'est plus simple plus lisible pour les automobilistes.

P.LABARDIN précise qu'il sera nécessaire de trouver un consensus pour gratuité à certaines occasions (exemple périodes de soldes...) mais avec un risque des véhicules ventouse. Il faut rester vigilant.

M. le Maire précise de plus qu'en cas de piétonisation la circulation sera ouverte aux résidents.

Il rajoute que l'étude PIVADIS, un excellent travail qui a montré que 100 personnes de plus en centre-ville engendrait 750 € d'activités, permet d'optimiser les réseaux existants et d'apporter une fiscalité positive : favoriser l'implantation de nouveaux habitants en centre-ville grâce à la qualité de vie. Il s'agit d'une base de travail intéressante

### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

Esquisse présentée pour l'aménagement du Boulevard Richard Cœur de Lion.

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 6 (MAHIEU – FIGUES (+ pouvoir CERUTI) – HOCQUELET (+ pouvoir CILLIERES) – BORDERIE - Pour : 27 – adopté à la majorité

Esquisse présentée pour l'aménagement de la Place du Marché et de ses abords.

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 – Adopté à l'unanimité

Modifications intervenues suite à l'expérimentation du plan de circulation et du schéma de Stationnement

Acté

Modification des tarifs de stationnement

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 – Adopté à l'unanimité

**Dossier n°4 : Attribution de subventions aux associations du secteur animations, cultures et Socio-éducatives pour l'année 2016**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier Adopté à l'unanimité

**Dossiers n°5 : Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture de produits d'entretien et matériels d'hygiène**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier Adopté à l'unanimité

**Dossier n°6 – Accessibilité des Bâtiments Communaux – modification du plan de financement Projets présentés au titre de la circulaire relative au soutien à l'investissement public local du 15 janvier 2016**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°7 – Signature de la convention de partenariat pour le déploiement du Très Haut Débit (THD)**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°8 – Adaptation des tarifs au festival Mano a mano 2016**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°9 – Approbation d'un conventionnement triennal avec l'association Egrégoire**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°10 – Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association des membres de l'Ordre National du Mérite du Marmandais**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°11 – Dénomination d'une place en l'honneur de M. Yves LABORDE dans le quartier Bédât**

Roland Christen présente le dossier. M. Francis Garcia s'est intéressé à la biographie de M. Yves Laborde. Il a habité le quartier du Bédât. M. Christen relate les moments marquants de la vie de M. Yves Laborde. Il souligne que cet homme mérite toute notre reconnaissance.

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°12 – Rétrocession de concession – Cimetière de Granon**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°13 – Vente parcelle cadastrée section IV n° 483 sise impasse Goya**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°14 – Constitution de servitude avec ERDF sur la parcelle cadastrée section EH N° 147**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

**Dossier n°15 – Déclassement dans le domaine privé de parcelles appartenant au domaine public communal : Impasse Reggiani**

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 – Dossier adopté à l'unanimité

**Décisions :**

- ♦ Décision n° 2016.061 - 24.03.16 - Contrat d'hébergement des applications FININDEV relatives à l'analyse financière
- ♦ Décision n° 2016.062 – 23.03.16 - Gratuité Hall Espace Exposition pour L'Association EVAN AND CO
- ♦ Décision n° 2016.063 – 29.03.16 - Convention de formation avec le Comité Départemental du Lot et Garonne de Tir à L'Arc
- ♦ Décision n° 2016.064 – 29.03.16 - Animation de rues - Banda Festiva
- ♦ Décision n° 2016.065 – 31.03.16 - Don de trois œuvres d'art et acquisition d'un tableau du peintre Jacinto MURRUGARRA
- ♦ Décision n° 2016.066 – 31.03.16 - Marmande en Fête - Banda Los Gaujos
- ♦ Décision n° 2016.067 – 04.04.16 - Contrat de cession avec l'Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine
- ♦ Décision n° 2016.068 – 06.04.16 - Convention pour un séjour au Cercle Nautique de Mimizan
- ♦ Décision n° 2016.069 – 07.04.16 - Marmande en Fête - Compagnie en plein vol
- ♦ Décision n° 2016.070 – 07.04.16 - Marmande en Fête - Association Scènes 47
- ♦ Décision n° 2016.071 – 08.04.16 - Marmande en Fête – Association Fauster & Co
- ♦ Décision n° 2016.072 – 11.04.16 - Marmande en Fête - Banda les Têtes Brûlées
- ♦ Décision n° 2016.073 – 11.04.16 - Marmande en Fête – Association Tin-Tam-Art
- ♦ Décision n° 2016.074 – 11.04.16 - Marmande en Fête – Association Jardin de Tomates
- ♦ Décision n° 2016.075 – 11.04.16 - Marmande en Fête – SAS So Baboom
- ♦ Décision n° 2016.076 – 11.04.16 - Partenariat Fête des Fleurs et des Saveurs
- ♦ Décision n° 2016.077 – 11.04.16 - Partenariat Fête des Fleurs et des Saveurs
- ♦ Décision n° 2016.078 – 11.04.16 - Avenant n°1 au contrat de location n°02.15 LAB entre la Commune de Marmande et Monsieur Henri LEFEVRE Modification momentanée de la durée du contrat de location .
- ♦ Décision n° 2016.079 – 11.04.16 - Partenariat avec le Département de Lot et Garonne
- ♦ Décision n° 2016.080 – 11.04.16 - Mise à disposition d'une salle municipale au profit du Club des Retrousses-manches
- ♦ Décision n° 2016.081 – 11.04.16 - Mise à disposition d'une salle municipale au profit de l'Association Cyclo Club Marmande 47
- ♦ Décision n° 2016.082 – 11.04.16 - Mise à disposition d'une salle municipale au profit du Comité des Fêtes de Coussan
- ♦ Décision n° 2016.083 – 11.04.16 - Tarifs préférentiels pour le spectacle Frédéric Monino Trio
- ♦ Décision n° 2016.084 – 12.04.16 - Reconstruction de la piste d'athlétisme du stade Georges Dartailh à Marmande - Marché n°16.04
- ♦ Décision n° 2016.085 – 15.04.16 - Contrat de location de bouteilles de gaz industriels avec la société WESTFALEN France SARL
- ♦ Décision n° 2016.086 – 15.04.16 - Convention de partenariat entre le Conseil de Quartier Trec et l'association L'Arc en Ciel
- ♦ Décision n° 2016.087 - 19.04.2016 - Mise à disposition d'une salle municipale au profit du Département de Lot-et-Garonne
- ♦ Décision n° 2016.088 – 19.04.2016 - Convention de partenariat entre la Commune de Marmande et Monsieur et Madame Chamaleau pour le prêt d'un terrain pour l'organisation des arrivées et des départs des navettes dans le cadre du Festival Garorock 2016
- ♦ Décision n° 2016.089 – 19.04.2016 - Convention de partenariat entre la Commune de Marmande la SCI ISIS TRIDOM et l'Indivision JAY pour le prêt de parcelles pour l'aménagement de parkings pour véhicules légers dans le cadre du Festival Garorock 2016
- ♦

- ♦ Décision n° 2016.090 – 19.04.2016 - Convention de Raccordement pour une installation de consommation d'électricité basse tension de puissance supérieure à 36 kVa pour la Mairie de Marmande située Rue Auguste Renoir à Marmande
- ♦ Décision n° 2016.091 – 21.04.2016 - Concert de Pico de Gallo au Musée Marzelles dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées
- ♦ Décision n° 2016.092 – 26.04.16 - Vente de véhicules - Fourgon Renault Trafic et Renault R4
- ♦ Décision n° 2016.093 – 28.04.16 - Filhole en Fête - 10 septembre 2016
- ♦ Décision n° 2016.094 – 29.04.16 - Convention de partenariat entre la Commune de Marmande et Monsieur Jean Angelo Can Bonotto pour le prêt de parcelles pour l'organisation de parkings temporaires dans le cadre du Festival Garorock 2016
- ♦ Décision n° 2016.095 – 29.04.16 - Contrat de cession avec l'Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine (Annule et remplace la Décision n° 2016.067 du 04.04.2016)
- ♦ Décision n° 2016.096 – 02.05.16 - Convention de formation avec les Francas d'Aquitaine (Madame TONINI Carla et Monsieur MARIE Léon)
- ♦ Décision n° 2016.097 – 02.05.16 - Fourniture de Documents pour La Médiathèque - Marché n°16.03
- ♦ Décision n° 2016.098 - 02.05.16 - Achat de livres – Prix du concours de la Résistance
- ♦ Décision n° 2016.099 – 03.05.16 - Extension du réseau de vidéo protection - Marché n°15.22 – Avenant n° 2
- ♦ Décision n° 2016.100 – 09.05.16 - Master-Class Piano - Conservatoire

-----

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 20 heures 45.

A la fin du Conseil Municipal vient se présenter en association avec «Evan and Co», l'ambassadeur de l'association, il attendait un Rendez-vous. Il demande une aide à la Ville de Marmande.

M. le Maire relève son audace, qu'il qualifie d'opportunisme. Il rappelle qu'ils s'étaient croisés et souligne que c'est avec grand plaisir que la municipalité soutiendra ce projet, comme pour le vide grenier. M.SPECOGNA précise que le Conseil Municipal enfants interviendra également pour venir en aide à cette association.

M. Le Maire demande à l'interlocuteur de monter un projet et promet d'être là.

Le Secrétaire de séance,  
Patrick MAURIN



Le Maire de Marmande,  
Daniel BENQUET

